

La Pologne persévère, la Roumanie n'en fait qu'à sa tête

Les relations entre Varsovie et la Commission ne se sont pas non plus améliorées depuis que l'exécutif européen a sorti "l'arme nucléaire" pour faire revenir le gouvernement polonais dans le rang de l'état de droit. La procédure de sanction (dite de l'article 7) visant la Pologne – tout comme celle visant la Hongrie, activée par le Parlement européen – a été au menu du Conseil des Affaires générales de ce mardi, sans que cela fasse avancer le schimlblik. *"Il y a eu peu de progrès depuis décembre dernier"*, a pourtant déclaré M. Timmermans, pointant de *"nouveaux développements inquiétants quant aux procédures disciplinaires visant les magistrats"*. Il faut dire que ce n'est pas sous l'impulsion de la Roumanie, qui assume la présidence du Conseil de l'UE, que les procédures de l'article 7 vont aller de l'avant. Le gouvernement de gauche populiste au pouvoir à Bucarest a d'autres chats à fouetter, étant lui-même occupé à bafouer l'état de droit en Roumanie. Mardi, il a passé en secret, par le biais d'ordonnances d'urgence, des nouvelles réformes controversées de la justice. Le pays aux manettes de l'UE n'est pas pressé de montrer l'exemple.